

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Eve-Marie Charron-Lamarre](#)

<https://www.cadre21.org/membres/092564b55a51336f9c9125f9>

Date d'obtention : 2024-10-23 14:01:56

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que la trousse est un outil qui s'adresse aux intervenants scolaires et permettant une prise en charge immédiate des cas de sextage, afin de déterminer rapidement les circonstances de l'événement, la nature des gestes posés, l'étendue de la situation et les intentions des personnes impliquées. Ces informations me permettront d'intervenir efficacement auprès des élèves aux secondaire. C'est un outil neutre qui pourrait être réutiliser par les policiers, afin de démarrer une enquête. L'utilisation de la trousse d'intervention Sexto me permet également d'éviter de consulter les images intimes des jeunes impliqués dans les situations de sextage.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela va me permettre d'avoir une structure claire et une méthode d'intervention efficace pour ce genre de problématique. Cela va assurer ma protection et celle du jeune, afin d'assurer un suivi en en bonne et due forme et qui respect la loi.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- 1- De suivre les instructions de la trousse (neutre)
- 2- De ne jamais regarder les photos
- 3-Prévenir la police